

Histoire de la JICA

Ancienne Agence japonaise de coopération internationale

Janvier 1954

Création de la Fédération des associations japonaises outre-mer

Avril 1954

Création de l'Association Japon-Asie

Septembre 1955

Création de la Japan Emigration Promotion, Co., Ltd.

Juin 1962

Création de l'Agence de coopération technique outre-mer (OTCA)

Juillet 1963

Création du Service d'émigration japonais (JEMIS)

Avril 1965

Création par l'OTCA du Bureau des Volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV).

Mai 1974

Promulgation de la Loi portant création de l'Agence japonaise de coopération internationale

Août 1974

Création de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA)

Décembre 1974

Mise en œuvre de la déclaration relative aux procédures opérationnelles

Avril 1978

Révision de la Loi portant création de la JICA (ajout de la promotion des opérations d'aide non remboursable)

Octobre 1983

Création de l'Institut de coopération internationale

Avril 1986

Création des équipes japonaises de secours d'urgence (JDR)

Novembre 1989

Publication des lignes directrices sur l'environnement

Juillet 1990

25e anniversaire des JOCV. Le nombre de participants cumulés dépasse les 10 000 personnes.

Janvier 1991

Elaboration des lignes directrices sur l'évaluation

Décembre 1992

Publication du Guide pour l'intégration des considérations de genre dans le développement

Mai 1994

Le nombre cumulé de participants aux programmes de formation de la JICA dépasse les 100 000 personnes.

Août 1995

Publication du Rapport d'évaluation

Juin 2000

Le nombre cumulé de JOCV dépasse les 20 000 personnes.

1954

Ancien Fonds de coopération économique outre-mer et ancienne Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC)

Décembre 1960

Promulgation de la Loi sur le Fonds de coopération économique outre-mer (OECF)

Mars 1961

Création de l'OECF qui reprend la gestion du Fonds de coopération pour le développement de l'Asie du Sud-Est anciennement assurée par la Banque d'export-import du Japon (JEXIM). Le gouvernement octroie des capitaux d'environ 5 444 millions JPY pour la création de l'OECF.

Mars 1961

L'adoption de la déclaration relative aux procédures opérationnelles permet aux opérations de débuter.

Mars 1966

Premier prêt d'APD accordé (à la République de Corée) par l'OECF

Mai 1968

Révision de la Loi sur l'OECF (ajout des prêts en marchandises)

Mars 1980

Émission de la première obligation de l'OECF garantie par le gouvernement

Avril 1986

Lancement de l'Assistance spéciale pour la durabilité des projets (SAPS)

Avril 1988

Lancement de l'Assistance spéciale pour l'élaboration des projets (SAPROF)

Novembre 1989

Présentation des Lignes directrices sur l'environnement par l'OECF

Mai 1991

Publication par l'OECF de la Politique pour la prise en compte des femmes dans le développement

Avril 1992

Lancement de l'Assistance spéciale pour la mise en œuvre des projets (SAPI)

Mars 1995

Décision du Cabinet de fusionner la JEXIM et l'OECF

Avril 1996

Lancement de l'Assistance spéciale pour la politique de développement et les projets (SADEP)

Avril 1999

Promulgation de la Loi sur la Banque japonaise pour la coopération internationale

Septembre 1999

Promulgation du décret du Cabinet lié à l'exécution de la Loi sur la Banque japonaise pour la coopération internationale
Publication officielle de l'ordonnance ministérielle concernant l'application de la Loi sur la Banque japonaise pour la coopération internationale

Octobre 1999

Création de la Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC)

Décembre 1999

Lancement de la stratégie à moyen terme relative aux opérations de coopération économique outre-mer (1er octobre 1999 – 31 mars 2002)

Avril 2001

Lancement de l'évaluation de projet ex-ante pour les opérations de prêts d'APD

Septembre 2001

Publication des états financiers et de la déclaration des calculs des frais administratifs japonais établis sur la base des PCGR (Principes comptables généralement reconnus)

Octobre 2001

Émission des premières obligations d'agences fédérales dans le cadre du programme budgétaire d'investissements et de prêts (PBIP)

La nouvelle JICA

Novembre 2006

Promulgation d'une révision partielle de la Loi concernant l'institution administrative indépendante JICA

Octobre 2008

Les opérations de prêts d'APD précédemment gérées par l'ancienne JBIC (ancienne division chargée des opérations économiques outre-mer au sein de cette même banque) et une partie de la gestion de l'aide non remboursable assurée par le ministère japonais des Affaires étrangères (MOFA) sont reprises par la JICA. Le MOFA reste toutefois chargé de fournir directement des apports d'aide non remboursable liés à sa politique diplomatique.

Octobre 2008

Modification des seconds objectifs à moyen terme

2009

Décembre 2001

Le plan de réorganisation et de rationalisation pour les institutions publiques spéciales est annoncé par le gouvernement japonais. Dans ce plan de réforme figure une mesure portant sur la transformation de la JICA en institution administrative indépendante.

Juin 2002

Création du Comité consultatif sur l'évaluation

Octobre 2002

Lancement d'un système de diffusion de l'information

Novembre 2002

La JICA est certifiée ISO 14001.

Décembre 2002

Promulgation de la Loi concernant l'institution administrative indépendante JICA

Septembre 2003

La JICA est dissoute en tant qu'organisme public spécial.

Octobre 2003

D'un organisme public spécial, la JICA devient une institution administrative indépendante. Formulation des premiers objectifs à moyen terme (1er octobre 2003 – 31 mars 2007)

Avril 2006

Ouverture de la JICA Global Plaza à Hiroo, Tokyo

Avril 2007

Formulation des seconds objectifs à moyen terme (1er avril 2007 – 31 mars 2012)

Avril 2007

Lancement du mécanisme public d'octroi de dons « Fonds de subvention de la JICA pour les peuples du monde »

Juin 2007

Le nombre total cumulé de JOCV dépasse les 30 000 personnes.

Décembre 2001

Décision du Cabinet de mettre en œuvre le plan de réorganisation et de rationalisation des institutions publiques spéciales

Avril 2002

Publication des « Lignes directrices de la JBIC relatives à la vérification de la prise en compte des considérations environnementales et sociales »
Application de la mesure des performances pour une gestion stratégique
Lancement de la stratégie à moyen terme pour les opérations de coopération économique outre-mer (1er avril 2002 – 31 mars 2005)

Octobre 2002

Mise en œuvre de la Loi sur l'accès aux informations détenues par les institutions administratives indépendantes

Octobre 2003

Mise en application des « Lignes directrices de la JBIC relatives à la vérification de la prise en compte des considérations environnementales et sociales » et des « Procédures de soumission des objections aux Lignes directrices de la JBIC relatives à la vérification de la prise en compte des considérations environnementales et sociales »

Mars 2004

Formulation de la stratégie opérationnelle à moyen terme à partir de la mesure des performances pour une gestion stratégique (applicable à dater du 1er avril 2005)

Avril 2005

Lancement de la nouvelle stratégie à moyen terme pour les opérations de coopération économique outre-mer (1er avril 2005 – 31 mars 2008)

Mai 2005

Le nombre cumulé de pays bénéficiant de l'APD est de 100.

Mai 2006

La Loi sur la promotion de la réforme administrative pour l'instauration d'une administration restreinte et efficace est approuvée par la Diète

Mars 2008

La période de mise en œuvre de la politique de stratégie à moyen terme pour la coopération économique outre-mer (1er avril 2005 – 31 mars 2008) est étendue de six mois.